Les retours de notre enquête sur la mise en œuvre de la prime Covid dans les établissements de l'ESR (enseignement supérieur et recherche)

Une très grande hétérogénéité dans la mise en œuvre au sein et entre établissements

Nous constatons un non-respect des modalités de versement prévues par le texte. On doit même reconnaître une bonne dose d'inventivité dans la distribution pour certains établissements.

Ainsi, pour des collègues, la **distribution** a été faite :

- Uniquement pour les agents qui se sont déplacés sur leur lieu de travail en reconnaissance du risque encouru. Ce principe a pu être modulé dans certains établissements en instaurant une prime d'engagement professionnel pour reconnaître le télétravail et surcharge de travail importante engendrée par le confinement.
- Uniquement pour les BIATSS avec usage d'autres leviers pour les Enseignants-Chercheurs (EC) & Enseignants possiblement.
- Sur la base de calculs de taux selon des critères « maison »... Aboutissant à des montants très hétérogènes et loin des trois taux définis par le Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020.
- Pour les personnels d'un seul service.
- Pour un montant total inférieur à la dotation allouée à l'établissement par le MESRI.
- En outre, dans certains établissements **la dimension sociale s'est invitée** dans la démarche :
    - Par le versement de la dotation au budget du service de l'aide sociale de l'établissement,
    - Par le versement d'une prime de 330€, sur budget propre, pour les agents dont l'indice était inférieur ou égal à un seuil. Cet accompagnement social visait des collègues confinés sans restaurant (sans cantine si enfants) pour qui cette période a entraîné des difficultés financières,
    - par la modulation du montant de la prime en fonction de la catégorie (C/B/A).

Avec des conséquences au sein des établissements

Tensions entre BIATSS et E, EC.

Dans une très large mesure, compte tenu de l'enveloppe du ministère, les primes sont versées au personnels BIATSS. Or les enseignants et les enseignants-chercheurs ont eux aussi, ont dû faire face à un surcroît de travail ou participer à des actions en lien avec le confinement….

Tensions entre BIATSS

Les agents primés se sont vus destinataires d'une lettre personnalisée du président pour les remercier faisant fi de l'investissement de touts les autres agents. Un sentiment d'injustice se fait jour…

« Cette prime était déjà source de tension entre les collègues, la lettre n'a pas arrangé les choses... »

Notons une **pratique encore plus paternaliste** qui consiste à attribuer un jour de congé à tous les personnels au prétexte d'apaiser les tensions et de ramener la paix sociale au sein de l'établissement.

D'où l'on constate **un vrai problème de transparence et d'équité à l'égard de agents**. L'ensemble des personnels a vu ses conditions de travail impactées par l'épidémie de Covid-19 il ne s'agit pas ici de faire une litanie, mais bien de faire un constat : chacun est impacté, il est inutile (et ce serait contre-productif) d'utiliser cette prime comme un outil de division entre les personnels.

Novembre 2020